



DOSSIER DE DEMANDE DE LABELLISATION

Saison 2011/2012

Réservé FFD

Date arrivée :

- Première demande (dossier entier à compléter)
- Renouvellement (chapitres 2, 3, 4 à compléter
voire chapitre 1 si modification)

Identité du demandeur

NOM :

PRÉNOM (*usuel*) :

Fonction dans la structure :

Adresse:

Code postal : | | | | | | | | Commune : _____

☎ : Domicile..... ✉ Courriel :

📞 Mobile :

VOTRE STRUCTURE

NOM de la Structure :

Adresse:.....

Code postal : | | | | | | | | Commune : _____

☎ Structure: | | | | | | | | Site internet :.....

Le site internet possède t-il un lien avec celui de la Fédération Française de Danse ? : OUI NON

NOM et prénom du Responsable :☎.....

Affiliation FFD N° :

Je soussigné (demandeur) :

demande la labellisation FFD de la structure mentionnée ci-dessus pour la saison 2011/2012 et atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

Fait à le

SIGNATURE :



1 – L'ENCADREMENT DES COURS

- ↳ Pour chaque enseignant, veuillez renseigner les différentes rubriques de l'annexe I intitulée **"FEUILLET ENSEIGNANTS"**.
Faire autant de photocopies de ce feuillet que d'enseignants déclarés et joindre pour chacun d'eux les justificatifs nécessaires agrafés au feuillet correspondant.

2 – PUBLICS ACCUEILLIS

- ↳ Pour cette rubrique, bien vouloir compléter l'attestation sur l'honneur jointe en annexe II certifiant que tous les pratiquants de danse inscrits à votre structure sont licenciés à la Fédération Française de Danse.

(Cadre réservé au service affiliation FFD)

Nombre licenciés 2010/2011 :

Nombre licenciés 2011/2012 :

Pour cette rubrique, bien vouloir compléter l'attestation sur l'honneur jointe en annexe IV certifiant avoir pris connaissance des conditions de l'assurance souscrite par la FFD.

3 – PARTICIPATION A LA VIE FEDERALE (Saison 2010/2011)

Cochez les cases devant les rubriques choisies)

- ↳ Un membre licencié de votre structure a-t-il exercé une fonction électorale au sein du comité directeur du comité départemental ou régional (si constitués sur votre territoire) ou de la FFD :

OUI NON

Si oui précisez le nom du licencié et la fonction occupée :

.....

- ↳ Votre structure a-t-elle été représentée lors des assemblées générales de votre comité départemental (si constitué):

OUI NON

- ↳ Votre structure a-t-elle participé aux actions mises en place par le comité départemental, le comité régional ou la fédération (compétitions, rencontres, stages, ...) :

OUI NON

Si oui, indiquez au moins une action :

.....

4 – VOS LOCAUX

- ↳ Pour cette rubrique, bien vouloir compléter l'attestation sur l'honneur jointe en annexe III certifiant que vos locaux sont conformes aux textes et réglementations en vigueur en ce qui concerne l'hygiène et la sécurité. Mentionner les différentes adresses des locaux dans lesquels la structure exerce la pratique de la danse.





PIECES à JOINDRE

(1) Cochez les cases devant les rubriques choisies (2) rayer les mentions inutiles (3) joindre les copies des documents

- Le présent dossier soigneusement complété
- Les feuillets Annexe I (1 par enseignant)
 - *Attestation(s) de Formation en Danse de vos enseignants*
 - *Copie(s) des Diplômes éventuels de vos enseignants :*
 - *Diplôme d'Etat de professeur de Danse, dispense ou équivalence*
 - *Diplôme(s) d'encadrement en Danse, français ou étranger*
 - *BAFA, ou BAFD, Joindre la copie du diplôme ou partie du diplôme en cours*
 - *Attestation de formation, dans l'animation sportive ou socio-éducative*
 - *Autre : diplôme fédéral :*
 - *Autre : Brevet d'Etat d'Educateur sportif, BPJEPS... :
(Spécialité à préciser)*
 - Le feuillet Annexe II (publics accueillis & assurance)
 - Le feuillet Annexe III (local)
 - Brochure de votre structure décrivant les activités

Autres documents joints : à préciser :

-
-

NOTA :

- 1) *Tout dossier incomplet ne sera pas instruit.*
- 2) *La Fédération se réserve le droit de demander des pièces complémentaires.*
- 3) *La Fédération se réserve le droit d'effectuer des contrôles vis à vis de la structure (locaux, enseignants, pratiquants).*

Dossier et Pièces à retourner à :
Fédération Française de Danse - 20 rue Saint Lazare 75009 PARIS



ANNEXE II
(Publics accueillis & Assurance)

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné (e)

exerçant la fonction de.....

auprès de la structure

N° d'affiliation FFD

- certifie sur l'honneur que l'ensemble des pratiquants de danse inscrits dans cette structure sont licenciés à la Fédération Française de Danse,
- certifie sur l'honneur avoir pris connaissance des conditions de l'assurance souscrite par la Fédération Française de Danse auprès de la Compagnie d'Assurance MMA (guide d'affiliation sur le site internet fédéral).

Fait à :, le

Signature obligatoire





ANNEXE III
(Conformité des locaux)

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné (e)
exerçant la fonction de
auprès de la structure
N° d'affiliation FFD

certifie sur l'honneur que les locaux désignés ci-après sont conformes aux textes et réglementations en vigueur en ce qui concerne l'hygiène et la sécurité.

En particulier, je certifie que l'aire d'évolution des danseurs ne repose pas directement sur un sol dur tel que le béton ou le carrelage.

Local n°1

Dénomination :

Adresse complète :

.....
.....

Local n°2

Dénomination :

Adresse complète :

.....
.....

Local n°3

Dénomination :

- Adresse complète :

.....
.....

Fait à :, le

Signature obligatoire



FEDERATION FRANCAISE DE DANSE

Labellisation de votre structure

Depuis septembre 2010 la Fédération Française de Danse attribue **un label** à votre école, club, association.

Pourquoi un label ?

Ce label officiel « **structure de qualité FFD** » certifie que votre structure participe pleinement à la vie de la FFD, et propose un enseignement de qualité dans un lieu adapté.

Il est une garantie de **qualité** pour vos élèves, pratiquants et une **reconnaissance** de votre travail.

Les structures concernées :

- Les associations
- Les organismes à but lucratif dont l'objet est la pratique de la danse (école de danse)

Lorsque qu'un OBL (école de danse) et une association ont des modes de fonctionnement présentant des liens entre eux, il sera nécessaire de déposer conjointement deux dossiers, un par structure.

Les structures doivent être affiliées à la Fédération Française de Danse depuis plus d'un an.

Les avantages du label :

La **certification qualité** pour vos pratiquants, contribue à votre notoriété.

Un atout pour votre communication :

- le label FFD est utilisable dans tous vos documents de communication pendant l'année de validité,
- vous bénéficiez d'une mise en avant de votre structure sur le site Internet fédéral.
- De manière réciproque vous devez mettre un lien vers le site Internet fédéral depuis votre site internet.

La formation : vous disposez d'une « aide à la formation » à utiliser pour la formation de vos enseignants où pour la mise en place d'un stage au sein de votre structure sous forme de mise à disposition gratuite d'un intervenant FFD.

Cette aide est calculée sur la base de 10% de la valeur des licences prises sur la saison concernée et peut être cumulable sur trois années.

Et tous les avantages liés à la licence FFD :

- un accès à toutes les compétitions & manifestations de la FFD
- l'agrément « Sport »,

- une assurance de la structure et individuelle pour chaque pratiquant,
- un contrat SACEM avantageux,
- un accès aux subventions des Collectivités Territoriales,
- un accès aux formations fédérales,
- des titres homologués.

La validité du label :

Le label est valable un an (pour la saison sportive allant du 1^{er} septembre au 31 août) et est renouvelable chaque année sur présentation d'un dossier.

Les critères de labellisation :

1. Diplôme ou le cas échéant, niveau des enseignants.
2. Prise de licences de la totalité des pratiquants de la structure.
3. Participation à la vie fédérale de la FFD.
4. Locaux conformes aux textes et réglementations en vigueur.

Comment obtenir la labellisation ?

Vous souhaitez déposer une demande de labellisation de votre structure auprès de la Fédération, demandez à compter du **1^{er} octobre 2011** le dossier «labellisation» :

- Soit par courrier à Fédération Française de Danse

20, rue Saint-Lazare 75009 PARIS

- Soit par mail à contact@ffdance.fr

Votre dossier doit être déposé entre le 1^{er} octobre 2011 et le 31 mars 2012.

Il sera transmis pour avis à votre comité départemental (si constitué) voire, à défaut, à votre comité régional (si constitué).

Celui-ci a deux mois maximum pour délivrer son avis. Passé ce délai, l'avis sera d'office réputé favorable.

Il sera ensuite étudié par la commission labellisation qui vous donnera une réponse par courrier.

L'attestation de labellisation sera transmise au siège de votre comité départemental (si constitué) ou, à défaut, au siège de votre comité régional (si constitué) où elle vous sera remise.

Renseignements

label@ffdance.fr

